

LEASING FINANCIER		
Institution	Etablissement de crédit ou Entreprise de leasing	
Description	<p>Solution alternative pour financement de biens à usage professionnel permettant d'en disposer de façon permanente sans devoir en faire l'acquisition ;</p> <p>La société de leasing achète le bien et en cède l'usage économique à l'entreprise ; L'entreprise inscrit le bien à son bilan et une dette financière à son passif ;</p> <p>Option de rachat à l'issue du contrat (max. 15% valeur résiduelle si leasing financier)</p>	
Objet financé	Machines, matériel roulant, IT, matériel de bureau, immeubles	
Garantie	Via l'objet à financer (qui reste propriété juridique de l'entreprise de leasing)	
Bénéficiaire	Personne morale	Oui
	Indépendant	Oui
	Autres éléments	Parfois plus facile à obtenir qu'un crédit bancaire classique. Aussi accessible pour les particuliers.
Modalités techniques	Montant	Minimum € 5.000 (indicatif) en tenant compte de la TVA
	Durée	1 à 10 ans (indicatif) hors actif immobilier Fonction surtout de l'objet à financer
	Remboursement	Mensuel ou trimestriel Annuités (capital + intérêts) constantes
Coûts	Intérêts	Marge de 1-3% (moyenne indicative) sur taux fixe de référence (Belgium Prime Rate)
	Autres frais	Non
Critères	De recevabilité	/
	D'octroi	Critères classiques tels que : crédibilité de l'entreprise/du projet et de l'entrepreneur, secteur, rentabilité, potentiel de croissance, structure financière, capacité de remboursement, objet à financer, apport propre, garantie proposée
Dossier de demande	Introduction	Via entrepreneur
	Documents	Business plan ; plan financier ; annexes
	Durée traitement	1 à 4 semaines (indicatif)
	Autres	/
Lien internet	Institution	Liste établissements de crédit / de leasing: www.fsma.be + www.febelfin.be Voir aussi www.financementdesentreprises.be
	Ecosubsibru	/

